



Fiche activité : découvrir la Tunisie

Le corrigé

Activité 1 : je recueille des informations à travers différents supports (le poster pédagogique, le film Sur le chemin de la dignité..., Internet...)

- 1) Quand- peut- ment- deux- nuit. Campement de nuit.

Le nom de Tunis, issu de la toponymie antique de l'Afrique romaine, a probablement le sens de « campement de nuit », « bivouac » ou « halte ». Comme Tunis, de nombreuses localités berbères se situaient sur des voies romaines et ont sans doute servi de relais ou de halte. Du nom de Tunis est dérivé en français le terme « Tunisie » qui désigne le pays dont cette ville est la capitale. Ce nom est lancé par des géographes et historiens français par analogie avec le mot « Algérie » forgé à partir d'Alger. Ce mot s'est depuis répandu dans toutes les langues européennes.

- 2) Comme dans de nombreux pays, le football est le sport le plus populaire en Tunisie, avec le plus grand nombre de licenciés et une domination dans les médias.

Le taekwondo est le second sport le plus pratiqué dans le pays, où les arts martiaux sont très en vogue.

- 3) Malgré sa taille modeste (164 000 km²) , la Tunisie présente tous ces paysages !

Elle est très diversifiée : la partie septentrionale et occidentale est montagneuse, l'Est plat, et la partie méridionale est désertique (le grand Erg oriental et des dunes de sables)

- 4) Le pays est délimité par la Méditerranée au nord et à l'est et par la Lybie au sud-est et l'Algérie à l'ouest.

- 5) La Tunisie a été peuplée ou envahie brutalement par tous ses peuples, à l'exception des Italiens, qui ont échoué face aux colons français.

La Tunisie, avant d'être arabe (invasions arabes du 7^e siècle) a été successivement, phénicienne, carthaginoise ou punique, province romaine, chrétienne, siège de l'Église d'Afrique. Elle est ensuite passée sous domination vandale, puis byzantine pour être enfin conquise par les Arabes. Par son emplacement stratégique au cœur du bassin méditerranéen, la Tunisie devient l'enjeu de la rivalité des puissances successives, l'Espagne de Charles Quint, le jeune Empire ottoman puis la France, qui prend le contrôle de la province ottomane devant sa rivale italienne. Un mouvement nationaliste s'affirme et revendique son indépendance en 1956. Les Allemands ont envahi le pays de 1942 à 1943.

- 6) Le protectorat français de Tunisie est institué par le traité du Bardo du 12 mai 1881. Un protectorat est un régime où un autre Etat contrôle un Etat « protégé », ce dernier gardant une autonomie de politique intérieure notamment ses institutions. Mais cela reste une forme

de colonisation. Transformant les structures politiques, économiques et sociales du pays, il est finalement aboli le 20 mars 1956 et marque l'indépendance du pays et du peuple tunisien. Habib Bourguiba devient Président de la République.

- 7) Photo A : la cathédrale Saint-Vincent-de-Paul de Tunis. Les Chrétiens. On voit la statue d'Ibn Khaldoun (illustre historien et philosophe) au premier plan. Photo B : Vue d'ensemble de la Grande Mosquée de Kairouan. En plus d'être la plus ancienne mosquée de l'Occident musulman (670 apr. J.-C), la Grande Mosquée de Kairouan est un exemple remarquable de l'architecture islamique en Afrique du Nord. Photo C : l'amphithéâtre comme apothéose de la culture romaine en Tunisie.
- 8) 11 millions d'habitants. A savoir que Tunis compte avec sa banlieue 1/5 de la population totale du pays (équivalent de Paris intramuros).
- 9) Vrai, et l'urbanisation littorale ne cesse d'augmenter accroissant fortement les écarts de densité démographique entre Tunis (+ de 400 habitants/ km²) et le sud du pays (-10 hab/ km²).
- 10) La quasi-totalité des Tunisiens est de confession musulmane sunnite (99 % de la population) mais des communautés juives et chrétiennes pratiquent librement leur religion (Cf. question 6 et la Cathédrale de Tunis).
- 11) Il s'agit du dattier ! La Tunisie est le premier pays exportateur au monde.
- 12) Le Jasmin est la fleur emblématique de la Tunisie car elle symbolise la pureté, la douceur de vivre et la tolérance. Elle est abondamment utilisée dans les campagnes de promotion destinées à attirer les touristes dans le pays. Elle a aussi donné un autre nom à la Révolution tunisienne à l'instar de plusieurs révolutions populaires qui ont pris des noms de fleurs : révolution des Œillets au Portugal (1974), des Roses en Géorgie (2003) ...
- 13) Après les dattes, viennent les olives (2^{ème} exportateur mondial d'huile d'olive et la moitié des exportations agricoles du pays !), puis les agrumes, vient ensuite les produits de la mer, la pêche.
- 14) Les chameau et les dromadaires. 8 sur 10 se trouvent dans le centre et le sud du pays.
- 15) Drapeau de la Tunisie : en usage depuis 1835. Il est rouge et comporte, en son milieu, un disque blanc où figure un croissant rouge qui entoure une étoile à cinq branches, formant tous deux le symbole islamique.



Activité 2 : je comprends un texte et les photos. J'utilise ces informations croisées pour déduire le sens.

- 1) Révolution de la dignité car le peuple se battait depuis plusieurs années (2008) de dictature (23 ans de régime autoritaire sous Ben Ali) contre la vie chère, le chômage et pour la justice sociale. Le mouvement est parti de Sidi Bouzid (centre-ouest) après l'immolation, le 17

décembre, d'un jeune vendeur ambulant, Mohamed Bouazizi, qui protestait contre la saisie de sa marchandise par la police. Mineurs, ouvriers, journalistes...etc. appellent alors aussi à la liberté et dénoncent un régime brutal, autoritaire, corrompu et policier qui réprime les droits fondamentaux. La pauvreté, le chômage, les inégalités territoriales très fortes et le sentiment d'abandon des zones rurales, ou éloignées du littoral ont cristallisé les mécontentements et révoltes populaires. Le mouvement s'est répandu ensuite à toutes les couches sociales de la société tunisienne. Fin 2010, début 2011, après plus de 2 mois de manifestations continues, malgré la répression, le peuple chasse Ben Ali le 14 janvier 2011, il fait l'objet d'un mandat d'arrêt international.

- 2) Appelés les Printemps arabes, avec le renversement de Ben Ali en Tunisie, les mouvements révolutionnaires populaires ont enflammé plusieurs pays et limogé plusieurs dictateurs : Moubarak en Egypte, Kadhafi en Libye, le Yémen, la Syrie...
- 3) « Dégage ! » à côté de « Liberté ! »
- 4) L'éducation est la clé du changement car elle permet de former les futurs citoyens et si elle est reformée en vue de plus d'équité, de qualité (et d'adéquation à l'emploi) elle peut permettre de lutter contre les inégalités, promouvoir l'ascension sociale. Elle est d'autant plus stratégique que la jeunesse constitue l'atout du pays : 1/3 des habitants du pays ont moins de 15 ans, (la 1/2 moins de 30 ans).
- 5) L'abandon scolaire en Tunisie est essentiellement lié aux difficultés de scolarisation, éloignement, absence de collège proche, absence de transports scolaires... Mais aussi à la précarité et pauvreté des familles, à la difficulté de connecter l'apprentissage avec le contexte de résidence (et donc un avenir professionnel). De nombreux enfants décrochent pour pouvoir travailler, aider leur famille, subvenir à leurs besoins.
- 6) L'apprentissage en français n'est pas un facteur de décrochage mais il participe aux difficultés scolaires car les élèves tunisiens l'apprennent dès la 3ème année de primaire. En plus du dialecte tunisien, parlé dans les familles, ils apprennent l'arabe à l'école. Il y a beaucoup de langues à maîtriser et les supports didactiques, livres, jeux en français sont très rares dans les écoles les plus démunies. Pourtant le français reste un atout majeur et est une langue officielle du pays.
- 7) Pour étudier dans de bonnes conditions, les conditions matérielles (équipement, proximité de structures, salubrité, supports et matériels gratuits, présence d'une cantine etc.) comptent ! Mais aussi la pertinence de ce que l'on apprend (que cela réponde à nos besoins, notre âge, notre contexte de vie), la qualité de la formation des enseignants et un statut valorisant qui garantit leur motivation.
- 8) L'école en Tunisie remplit de nombreux rôles : elle remplace les lieux de loisirs ou d'activités périscolaires, elle protège les enfants, leur offre un cadre de vie sociale, ...